

Gestion et partage des données de recherche : les exigences de cinq grands financeurs

Cette fiche pratique récapitule les exigences de cinq financeurs en ce qui concerne :

- La documentation liée à la gestion des données de recherche ;
- L'ouverture ou le partage des données de recherche.

A noter que, dans tous les cas, il existe des exceptions à l'obligation d'ouverture ou de partage des données. Le principe à retenir est « Aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire ».

SYNTHÈSE : EXIGENCES À CHAQUE ÉTAPE D'UN PROJET

	Montage du projet	Début de projet (6 premiers mois)	Suite et fin du projet
Commission européenne	1 page maximum sur la gestion des données et autres résultats de la recherche	Plan de gestion des données (PGD)	Mises à jour du PGD + Ouverture ou partage des données
Agence Nationale de la recherche (ANR)	/	Plan de gestion des données (PGD)	Mises à jour du PGD
Bill & Melinda Gates Foundation	Plan d'accès aux données (pour les subventions supérieures à 500 000 \$)	/	Ouverture ou partage des données
National Institutes of Health (NIH)	Plan de gestion et partage des données	/	Mises à jour du plan + Ouverture ou partage des données
Wellcome Trust	Plan de gestion des résultats de recherche	/	Mises à jour du plan + Ouverture ou partage des données

Depuis 2021 (programme Horizon Europe), tous les porteurs de projets qui génèrent ou réutilisent des données ou autres résultats de recherche (à l'exception des publications) doivent suivre les obligations ci-dessous.

Paragraphe sur la gestion des données et autres résultats de la recherche

Quoi ?	<ul style="list-style-type: none">- 1 page maximum dans la section 'Excellence' du dossier de financement- Indiquer comment les données/résultats de recherche seront gérés conformément aux principes FAIR (Facile à trouver, Accessible, Interopérable, Réutilisable)
---------------	--

Plan de gestion des données (PGD)

Quoi ?	Un document qui décrit comment sont gérés, décrits, préservés et partagés les données de recherche. D'autres types de résultats de recherche peuvent être inclus : logiciels, workflows, protocoles...
Quand ?	<ul style="list-style-type: none">- Première version du PGD dans les 6 premiers mois du projet- Mises à jour du PGD pendant le projet :<ul style="list-style-type: none">• Pour chaque évaluation périodique du projet ;• A la fin du projet, au moment de l'examen final.
Comment ?	La Commission européenne propose un template mais son utilisation n'est pas obligatoire.

Ouverture ou partage des données

Quoi ?	Toutes les données de recherche doivent être ouvertes par défaut, sauf s'il existe des raisons légitimes de les garder fermées.
Quand ?	Dès que possible après la génération des données et leur contrôle qualité, au plus tard à la fin du projet. Spécificités : <ul style="list-style-type: none">• Les données qui sous-tendent les publications doivent être partagées au plus tard au moment de la publication de l'article associé• En cas d'urgence de santé publique, un accès ouvert immédiat peut être demandé
Comment ?	<ul style="list-style-type: none">- En déposant les données dans un entrepôt de confiance- En leur associant une licence CC-BY ou CC0

Pour aller plus loin :

→ [Programme Guide – Horizon Europe](#) (voir page 40 – Open Science)

→ [How to comply with Horizon Europe mandate for Research Data Management](#)

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE (ANR)

Depuis 2019, l'ANR demande un plan de gestion de données (PGD) pour tous les projets financés.

Il n'est pas explicitement demandé d'inclure un paragraphe sur la gestion des données dans le dossier de financement mais il est possible d'en préparer un pendant la 2e phase de l'appel à projet pour montrer que l'on est préparé.

Le partage des données n'est pas obligatoire mais il est encouragé et souhaité. Le principe « aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire » est au cœur de la démarche de l'ANR.

Plan de gestion des données (PGD)

Quand ?	<ul style="list-style-type: none">- Première version du PGD dans les 6 premiers mois du projet- Mise à jour du PGD à mi-parcours (pour les projets de plus de 30 mois)- Version finale du PGD à la fin de projet
Comment	L'ANR recommande l'utilisation de leur modèle de PGD (accessible en ligne) sauf si un autre modèle est proposé par leur établissement de rattachement.

Pour aller plus loin :

→ [La science ouverte : un engagement de l'ANR](#)

Plan d'accès aux données (*Data Access Plan*)

Quoi ?	Le plan devrait au moins aborder les points suivants : la nature et la portée des données, le moment de la diffusion, la manière dont les données et les métadonnées sont stockées et diffusées, qui aura accès aux données et dans quelles conditions.
Quand ?	Le plan d'accès aux données doit être préparé au moment de la soumission du projet.
Comment ?	La foundation Gates propose un template

Ouverture ou partage des données

Quoi ?	Toutes les données nécessaires à la validation des résultats présentés dans des publications scientifiques ainsi que toute autre donnée pertinente nécessaire pour comprendre, évaluer et reproduire les résultats de l'étude dans son ensemble.
Quand ?	Au moment de la publication de l'article associé
Comment ?	<ul style="list-style-type: none">- En déposant les données dans un entrepôt de confiance- En leur associant une licence pas plus restrictive que la licence CC-BY

Pour aller plus loin :

- [Gates Foundation Data Sharing Requirements](#)
- [Global Health Data Access Principles](#)
- [Frequently Asked Questions - Data Access Principles](#)

NATIONAL INSTITUTES OF HEALTH (NIH)

Tout projet soumis au NIH après le 25 janvier 2023 et générant des données scientifiques doit suivre les exigences de la nouvelle politique de gestion et partage des données du NIH.

Plan de gestion et partage des données (*Data Management & Sharing plan, DMS plan*)

Quoi ?	Un document de 2 pages maximum qui précise comment les données scientifiques générées par le projet seront gérées et partagées. Le NIH indique ici les informations qui doivent y figurer.
Quand ?	<ul style="list-style-type: none">- Première version du <i>DMS plan</i> à fournir avec toute nouvelle soumission de projet. Les candidatures sélectionnées ne seront financées que si le <i>DMS plan</i> est complet et acceptable.- Mises à jour régulières (au minimum au moment de chaque rapport technique annuel) et soumises à l'approbation du NIH.
Comment ?	Le NIH propose un modèle de DMS plan et fournit des exemples de plans complétés.

Ouverture ou partage des données

Quoi ?	Toutes les données de recherche doivent être ouvertes par défaut, sauf s'il existe des contraintes juridiques, éthiques ou techniques qui limitent ce partage (contraintes les plus courantes).
Quand ?	<p>Dès que possible, et en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour les données associées à une publication : au plus tard à la date à laquelle l'article est publié ;- Pour les données qui sous-tendent des résultats non diffusés dans une publication : au plus tard à la fin de la période de subvention
Comment ?	<ul style="list-style-type: none">- En déposant les données dans un entrepôt adapté au type de données et à la discipline.- Le NIH propose une liste d'entrepôts recommandés (sans obligation de les utiliser) et fournit des recommandations pour la sélection d'entrepôts en dehors de cette liste.

Pour aller plus loin :

→ [NIH Policy for Data Management and Sharing](#)

→ [NIH – Scientific Data Sharing](#)

→ [Comment répondre aux nouvelles exigences du NIH en matière de gestion et partage des données ?](#)

La politique du Wellcome Trust ne concerne pas uniquement les données mais plus largement les résultats de recherche.

Plan de Gestion des Résultats de recherche (PGR)

Quoi ?	<p>Le PGR doit aborder quatre sujets :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les données de recherche ;• Les logiciels créés au cours du projet ;• Les nouveaux matériels de recherche créés au cours du projet : anticorps, lignées cellulaires, réactifs...• La propriété intellectuelle que le projet peut générer (brevets notamment)
Quand ?	<ul style="list-style-type: none">- Première version du PGR au moment de la demande de financement- Mises à jour régulières au cours de la recherche
Comment ?	<ul style="list-style-type: none">- En suivant les guidelines du Wellcome Trust

Ouverture ou partage des données

Quoi ?	<p>Les porteurs de projet doivent maximiser la disponibilité des résultats de recherche avec le moins de restrictions possibles. Au minimum, les données qui sous-tendent les publications et les logiciels nécessaires pour visualiser et répliquer les données.</p>
Quand ?	<ul style="list-style-type: none">- Pour les données associées à une publication : au moment de la publication de l'article associé ;- En cas d'urgence de santé publique, un accès ouvert immédiat peut être demandé
Comment ?	<ul style="list-style-type: none">- En déposant les données dans un entrepôt reconnu

Pour aller plus loin :

→ [Policy on data, software and materials management and sharing](#)

→ [Developing an outputs management plan](#)